

Lettre hebdomadaire du Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine n°69 – Le 7 août 2015

Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine vous invite à prendre connaissance de l'actualité des services de l'État en région

Consommation

Viandes de France : la garantie de l'origine et de la traçabilité



[En savoir +](#)

A l'heure où chacun s'interroge sur le contenu de son assiette, la démarche « [Viandes de France](#) » est la traduction concrète de l'engagement des filières animales françaises à répondre de façon simple et précise aux attentes des consommateurs sur les conditions de production et l'origine des produits alimentaires.

Le logo facilement reconnaissable à sa forme qui rappelle la silhouette de la France et aux couleurs bleu-blanc-rouge, assure au consommateur que la viande est issue d'animaux nés, élevés, abattus, découpés et transformés en France. Il garantit également un mode de production respectueux de l'environnement, du bien-être animal et d'animaux nourris grâce à une alimentation saine et durable. Garant d'une traçabilité totale, comme pour toute la production française, le logo Viandes de France répond à des normes sanitaires rigoureuses.

Guide « Favoriser l'approvisionnement local et de qualité en restauration collective »



[En savoir +](#)

L'ancrage territorial de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles et alimentaires est une priorité du Gouvernement.

Al'heure où les consommateurs français souhaitent avoir plus d'informations sur l'origine et le mode de production des aliments, le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a publié le guide « Favoriser l'approvisionnement local et de qualité en restauration collective » qui s'inscrit dans les actions découlant de la mise en œuvre de la politique publique de l'alimentation, et plus spécifiquement sur l'importance de l'ancrage territorial de la politique de l'alimentation.

Ce guide donne des clefs aux gestionnaires de la restauration collective publique pour leur permettre de s'approvisionner avec des produits de proximité et de qualité.

Environnement - Programme d'investissements d'avenir

Appel à projet «Initiative Petites et Moyennes Entreprises – Biodiversité» dans le cadre du programme d'investissements d'avenir



Le Commissariat Général à l'investissement, l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie et le Ministère de l'Écologie du Développement durable et de l'Énergie lancent l'appel à projet «Initiative Petites et Moyennes Entreprises – Biodiversité» dans le cadre du programme d'investissements d'avenir. Les Petites et Moyennes Entreprises peuvent obtenir des subventions allant jusqu'à 200 000 euros.

Cet [appel à projets](#) dédié uniquement aux Petites et Moyennes Entreprises, a pour objectif de cofinancer des projets développant des technologies, des services et des solutions industrielles, méthodologiques, organisationnelles ou financières ambitieuses, innovantes et durables en matière de préservation et de restauration de la biodiversité.

[En savoir +](#)

Les projets attendus peuvent porter sur un ou plusieurs des 4 axes suivants :

Axe 1 : Développer les systèmes d'observation, les technologies de la connaissance, de la mesure et de la compréhension des écosystèmes

Axe 2 : Prévenir et limiter les impacts des aménagements et des activités humaines sur la biodiversité et restaurer les milieux dégradés

Axe 3 : Innover dans les partenariats, la conception et le financement des projets en faveur de la biodiversité

Axe 4 : Utiliser de façon durable les services écosystémiques

Sécurité routière

Somnolence = danger. Je fais des pauses toutes les 2 heures



[En savoir +](#)

Ce week-end va encore connaître un trafic important, notamment avec la journée du samedi 8 août classée ROUGE dans le sens des départs et ORANGE dans le sens des retours au niveau national. La prudence est de mise.

La somnolence est la première cause de mortalité sur autoroute et la moitié des accidents mortels à cause de la fatigue ont lieu entre 14 et 16 h. De bonnes raisons de s'arrêter régulièrement surtout pendant des longs trajets.

Jeunesse

Un guide sur la protection des jeunes en vacances



[En savoir +](#)

Les vacances sont là !

Vous vous déplacez en voiture, faites du covoiturage ou voyagez en avion en France ou à l'étranger ; vous profitez de la plage ou multipliez les activités sportives...

Pour passer de bonnes vacances, découvrez tous les conseils et recommandations de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes dans le « guide sur la protection des jeunes en vacances ».

Citoyenneté

Vérifiez les dates de validité de vos titres d'identité et de voyage avant de partir en vacances



[En savoir +](#)

Vous allez partir en vacances, pensez à vérifier les dates de validité de vos titres d'identité et de voyage.

- La date de validité de la carte nationale d'identité (CNI) a été prorogée de 10 à 15 ans pour les majeurs dont la carte d'identité était en cours de validité au 1er janvier 2014.

- Les passeports biométriques sont valables 10 ans.

Pensez également à vérifier les titres d'identité et de voyage de vos enfants. Les demandes de passeports et de cartes d'identité sont à déposer en mairie. En cas d'urgence justifiée, vous pouvez demander à l'agent de la mairie de solliciter un traitement accéléré par la plateforme régionale de Quimper. Actuellement il faut 6 semaines pour obtenir une CNI et 10 jours pour un passeport (environ 6 jours en traitement accéléré)



REJOIGNEZ-NOUS
SUR FACEBOOK !

«Préfet de Bretagne
et d'Ille-et-Vilaine»



Retrouvez l'actualité du Préfet de Bretagne
et d'Ille-et-Vilaine, des services de l'Etat

Bénéficiez d'informations pratiques et d'alertes
en cas d'événements...



Toute l'actualité des services de l'État en Bretagne et en Ille-et-Vilaine sur :



www.ille-et-vilaine.gouv.fr/
www.bretagne.gouv.fr/

Directeur de la publication : Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine

Crédits photos : Service Régional de la Communication Interministérielle, Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Caisse des dépôts, Délégation à la sécurité et à la circulation routières, Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes.

Pour se désabonner de cette newsletter, veuillez visiter le lien suivant: [se désabonner](#)

© 2015 Portail de l'Etat en Bretagne